



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 7 novembre 2024

### L'État fait l'acquisition de deux sites emblématiques de la Préhistoire en Nouvelle-Aquitaine

L'État a acquis ce mardi 5 novembre 2024 deux sites emblématiques de la Préhistoire : l'abri de Cro-Magnon et la grotte ornée magdalénienne de Saint-Cirq, dite du Sorcier, aux Eyzies (Dordogne). Situés au sein du grand site de France de la Vallée de la Vézère, l'abri de Cro Magnon et la grotte de Saint Cirq sont tous deux classés au titre des Monuments historiques et sont une composante du bien « Grottes ornées et sites préhistoriques de la vallée de la Vézère » inscrit sur La liste du Patrimoine mondial de l'Unesco en 1979.

Cette inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, première en France, reconnaît la valeur universelle exceptionnelle des sites préhistoriques de la Vallée de la Vézère, dont l'intérêt d'un point de vue ethnologique, anthropologique et esthétique avec ses œuvres pariétales a permis d'établir le cadre chronologique des civilisations préhistoriques du Quaternaire en Europe.

L'abri de Cro-Magnon et la grotte du Sorcier rejoignent ainsi les gisements éponymes et gisements de la Préhistoire et les grottes ornées dont beaucoup appartiennent à l'État (Le Moustier, La Micoque, La Ferrassie, Laugerie-Haute, Font-de-Gaume, Cap-Blanc, les Combarelles, etc.). Leur affectation au Centre des Monuments nationaux, en charge de plusieurs sites préhistoriques de la vallée de la Vézère, permet de garantir la préservation, la conservation et la valorisation de ces sites de renommée internationale et leur ouverture au public.

Cette nouvelle acquisition renforce la politique nationale conduite par l'État sur les grottes ornées, un patrimoine singulier et fragile dont la protection est un enjeu essentiel pour assurer leur pérennité pour les générations futures.

La découverte dans l'abri **Cro-Magnon** par Édouard Lartet en 1868, à une époque où la Préhistoire se met en place en tant que discipline, de cinq individus datés du Gravettien (il y a 28 000 ans) est retentissante. Ce sont en effet les premiers fossiles d'hommes anatomiquement modernes découverts et identifiés comme tels, ce qui a conduit à l'éponymie pour l'espèce Homo sapiens : « Homme de Cro-Magnon ».

Le site est classé au titre des Monuments historiques depuis le 9 janvier 1957. Les parois ornées de la petite **grotte de Saint-Cirq** également appelée grotte du Sorcier ont été découvertes par Noël Brousse le 22 mai 1952. Les gravures et bas-reliefs attribués jusqu'ici à la culture magdalénienne représentent des animaux - chevaux, bovinés - et des anthropomorphes, dont une figure humaine complète qui lui donne curieusement son autre nom de « grotte du Sorcier ». Elle fut classée au titre des Monuments historiques le 19 novembre 1958.

En savoir plus sur la protection des sites ornés paléolithiques : [www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)